



INSCRIPTIONS EN PETITE SECTION DE MATERNELLE

Documents à fournir avec la fiche de renseignements (à retirer en Mairie ou téléchargeable sur le site de la commune de Trainou)

- Livret de famille
- Cartes d'identité des parents
- Justificatif de domicile
- En cas de divorce : le jugement de divorce qui attribue l'autorité parentale
- Le carnet de vaccination

Lorsque l'inscription aura été validée sur le fichier Base Elèves, un bordereau d'envoi vous sera transmis avec le certificat d'inscription scolaire et la copie de l'ensemble des documents demandés.

Ces documents seront ensuite à donner à Madame la Directrice

Les parents sont informés du créneau horaire où ils devront accompagner leur enfant pour la matinée d'acclimatation.

La Mairie conserve une copie de l'ensemble des pièces fournies par les familles (fiche de renseignements, documents) et du certificat d'inscription scolaire.

Pour les familles qui souhaitent inscrire leur enfant en moyenne ou grande section, elles devront s'adresser à la Directrice de l'école maternelle, car il figure déjà dans les fichiers de base élève.

Les demandes devront être adressées en Mairie
AU PLUS TARD le 15 mai 2020